



Surelevation ligne électrique hta

Par **didipolka**, le **03/11/2010** à **15:07**

Bonjour,

Erdff est dans l'obligation de surélever une ligne pour mise en conformité avec la distance de 3m20 par rapport a une nouvelle construction.

En 2009 ils nous ont envoyé un devis d'un montant de 4400euros chiffrant le coût de cette réalisation , financée par Erdff .

Aujourd'hui , ils ne veulent plus procéder suivant ce devis et veulent remplacer le procédé qui prévoyait une rehausse de 2 poteaux par une nouvelle configuration qui consiste a ajouter un poteau supplémentaire sur un terrain privé .

Si nous voulons la réalisation suivant le 1er devis ils nous le facturent 4980 euros?

Que pouvons-nous faire ?

Quelle procédure pouvons nous engager?